

# POURSUITE DES AMÉNAGEMENTS DE LA MAISON RURALE "LES THUYAS" À VERLAINE ET DE SES ABORDS

*De manière générale, les aménagements proposés (tant pour le bâtiment que pour les abords) rencontrent les attentes des riverains et utilisateurs. Les participants insistent malgré tout sur certains éléments repris ci-dessous.*

## BATIMENT (Salle Les Thuyas)

### Points d'attention formulés :

- **Acoustique du bâtiment**, point essentiel !  
Les nuisances sonores sont occasionnées par les personnes qui entrent et sortent du bâtiment  
Et quid des vibrations du sol ? Depuis 44 ans, notre lit tremble à chaque « animation bruyante »  
*Demande que la grande salle soit équipée d'un limiteur de niveau sonore (qui coupe automatiquement l'électricité de la sono en cas de dépassement d'un certain niveau de décibels)*
- **Accessibilité pour tous, notamment PMR**
- Sanitaires, encore insuffisants dans la proposition présentée. Trois marches pour y accéder, pourquoi ? *Différence de niveau ...*
- Sas d'entrée, plus long
- Panneaux photovoltaïques et batterie
- Gestion des déchets
- Tonneaux à mettre en perce (bar), où ?
- Aération de la cuisine à revoir (*même si hors périmètre d'intervention*)
- Quid de la croix présente dans la salle ?
- Quel avenir pour les 7 armoires du Comité culturel et sportif actuellement situées à la cave ?
- Prévoir des ancrages aussi au niveau de la façade (installation chapiteau)
  
- Points d'attention relevés par le Centre culturel de Huy :
  - Prévoir des passages de câbles de la scène en haut du gradin : tirage de câbles, du début au fond de la salle ?
  - Prévoir une espace « régie » en haut du gradin ?
  - Prévoir des perches au-dessus de la scène et dans la salle également. Et un moyen d'accès (échelle, échafaudage ?)
  - Prévoir un petit espace avec eau chaude et « loges » dans la salle polyvalente à l'étage (utile lors de spectacles)
  - Prévoir un écran pour des projections, à quel endroit ?
  - Plus c'est sombre, mieux c'est ! Mais nous ne sommes pas les seuls utilisateurs ...
  - Alarme incendie, dérogation possible en cas de machine à fumée ?
  
- Règlement d'ordre intérieur de la salle

*Adapter le ROI afin de minimiser les risques de nuisances extérieures et veiller à ce qu'il soit respecté*

- Davantage favorable à une occupation en journée, par des associations, qu'aux locations en soirée pour y organiser des fêtes

*Revoir les critères de location de la salle afin de favoriser l'occupation en journée, par des associations locales ou pour des rendez-vous culturels, ... et minimiser les locations du type « grosse soirée alcoolisée et bruyante »*

# ABORDS de la salle Les Thuyas

## Points d'attention formulés :

- **Stationnement**
  - Augmenter le nombre de places de parkings (insuffisant dans la proposition présentée)
  - Réduire le jardin (les personnes n'utilisent pas la totalité) pour agrandir le parking
  - Pourquoi ne pas prévoir un parking du côté de la rue du Lavu ?
  - Rue de la Fontaine, rétrécissement
  - Solutionner la problématique des véhicules stationnés sauvagement rue de l'Eglise ?
  - Si pas d'agrandissement du parking, prévoir des 'piquets' devant les entrées des habitations voisines et devant le mur côté garage d'un riverain (rue de l'Eglise, 19)
  - « Organiser » le stationnement dans les rues à proximité. Les entrées de garages des riverains sont souvent envahies et difficulté pour eux de rentrer chez eux : appel de la police si bruit en soirée et lors d'allées de garage inaccessibles
  - Accessibilité aux bornes de recharge lorsque la salle n'est pas occupée ?
- **Expériences de riverains**

*La réduction des nuisances sonores extérieures dues aux personnes qui discutent longtemps et bruyamment à proximité des habitations des riverains. Ceci est en lien avec plusieurs autres points : 1) la possibilité de rester la nuit sur les trottoirs entourant la salle. 2) les espaces fumeurs, 3) les personnes éméchées 4) le stationnement extérieur non organisé. 5) Bagarres et dérapages dans les graviers*

- Vitesse aménagée lors des manifestations
- Agrandissement de l'espace devant la petite salle pour y mettre un chapiteau. Idéalement, il faudrait un espace en dur et non de la pelouse pour le chapiteau X2
- Localisation du coin fumeur ? Interdiction totale de fumer, bruit occasionné par les fumeurs
- Sécurité des abords, notamment pour les enfants
- Fonctionnement des barrières (> sécurité)
- Accès des services de secours
- Wifi extérieur ?
- Pas de chapiteau dans le jardin

- Pas de château gonflable
- Points d'attention relevés par le Centre culturel de Huy :
  - Réserver une place pour une camionnette ou un petit camion (pour le chargement/déchargement de matériel), avec accès direct à l'arrière de la salle
  - Envisager des prises de courant extérieures et un coffret « forain »